



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Communiqués de presse AMF : 2015

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) mettent en garde le public contre les activités de plusieurs sites Internet et entités qui proposent des investissements sur le forex sans y être autorisés.

Publié le 17 décembre 2015

L'ACPR et l'AMF publient la liste des nouveaux acteurs identifiés proposant en France, des investissements sur le marché des changes non régulés (forex) sans y être autorisés.

[Lire la suite](#)

Etude Médiamétrie//NetRatings pour l'Autorité des marchés financiers : Placements financiers : Internet sur le point de détrôner l'agence bancaire ?

Publié le 16 décembre 2015

L'Autorité des marchés financiers (AMF) publie une étude menée par Médiamétrie//NetRatings au sujet des comportements des internautes français en matière de placements financiers et d'épargne. Besoin d'information, souscription et gestion de leurs placements : le réflexe internet est-il entré dans les usages des internautes, au même titre que les biens culturels ou les loisirs ? Le net a-t-il supplanté l'agence bancaire ? Le point sur la mutation numérique chez les épargnants.

[Lire la suite](#)

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mettent en garde le public contre « Plan B » et le site

BourseBinaire.fr

Publié le 14 décembre 2015

L'ACPR, l'AMF et la DGCCRF attirent l'attention du public sur une vaste communication intitulée « Plan B » largement diffusée par courriels et sur les réseaux sociaux. Les autorités appellent les particuliers à la plus grande vigilance.

[Lire la suite](#)

Transposition de la directive Transparence révisée : les dernières modifications du règlement général de l'AMF sont entrées en vigueur

Publié le 4 décembre 2015

La transposition en France de la directive Transparence révisée est désormais finalisée. Après une première série de dispositions homologuées en septembre dernier, le deuxième volet des modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a été homologué le 3 décembre 2015 par arrêté du ministre. Il a fait l'objet d'une publication au journal officiel le 4 décembre 2015.

[Lire la suite](#)

L'AMF accompagne les associations, fondations, fonds de dotation et autres investisseurs institutionnels non professionnels dans leur démarche d'investissement en

produits financiers

Publié le 2 décembre 2015

L'Autorité des marchés financiers (AMF) publie un guide pour aider les associations, fondations, fonds de dotation et autres investisseurs institutionnels non professionnels à définir leur démarche d'investissement et à prendre les décisions les mieux adaptées à leur situation. Questions à se poser, informations sur les intermédiaires, explication des produits financiers ou encore décryptage de la notion de conflit d'intérêts, ce guide donne des clés pour mieux appréhender le monde financier.

[Lire la suite](#)

Actionnariat individuel : l'AMF publie une étude sur les pratiques de communication des entreprises cotées

Publié le 27 novembre 2015

L'Autorité des marchés financiers (AMF) publie un état des lieux des pratiques en matière de stratégie et communication actionnariale des sociétés cotées. Première étude de cet ordre menée par les services de l'AMF, elle dresse le bilan et les bonnes pratiques étudiées auprès de 80 émetteurs. Fort de ces enseignements, le régulateur complète par ailleurs sa doctrine avec la publication d'une position et d'une recommandation.

[Lire la suite](#)

Investissement socialement responsable dans la gestion collective : l'AMF publie un état des lieux des pratiques en France et met à jour sa doctrine

Publié le 26 novembre 2015

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF

Contact : Direction de la communication. Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

AMF

L'Autorité des marchés financiers (AMF) publie un état des lieux des pratiques en matière d'investissement socialement responsable (ISR) en France. Le régulateur ajuste, par ailleurs, sa doctrine sur l'information à inclure dans la documentation commerciale et légale des organismes de placements collectifs ainsi que sur la cohérence, l'accessibilité, la fiabilité et la clarté de l'information mise à disposition des investisseurs.

[Lire la suite](#)

L'AMF publie la liste des nouveaux sites internet identifiés proposant en France des options binaires, sans y être autorisés

Publié le 19 novembre 2015

L'AMF publie la liste des nouveaux sites internet identifiés proposant en France des options binaires, sans y être autorisés.

[Lire la suite](#)

L'AMF publie le résultat des réflexions d'un groupe de travail sur le rapport du Président sur le contrôle interne et la gestion des risques et consulte sur des propositions

d'évolution des obligations en la matière

Publié le 18 novembre 2015

L'Autorité des marchés financiers (AMF) publie le rapport d'un groupe de travail sur l'information fournie dans le rapport du président sur le contrôle interne et la gestion des risques. Le groupe de travail propose de regrouper ces informations dans un support unique et d'adopter une présentation synthétique, tout en évitant les développements standardisés. Les propositions d'évolution des obligations sont soumises à consultation publique jusqu'au 11 décembre 2015.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers publie son rapport 2015 sur le gouvernement

d'entreprise et la rémunération des dirigeants

Publié le 9 novembre 2015

A l'occasion de son rapport annuel 2015 sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants de sociétés cotées, l'Autorité des marchés financiers aborde plusieurs thématiques parmi lesquelles les indemnités de départ des dirigeants, l'indépendance des administrateurs au regard des relations d'affaires ou l'indépendance du président du conseil. Forte de son observation des pratiques des entreprises, l'AMF émet des recommandations à leur destination et invite les associations professionnelles à faire évoluer leur code de gouvernance.

[Lire la suite](#)

1 | 2 | 3 | ... | 6 Suivant